

La reprise n'a pas fait l'unanimité

Le maire de Caen a opté pour une reprise de tous les élèves en même temps et ce choix n'a fait pas l'unanimité. Des parents d'élèves de quatre écoles caennaises avaient écrit au maire les 4, 6 et 8 mai pour demander un retour à l'école progressif à partir du 12. « **Nos courriers** » sont restés sans réponse, déplorent-ils. La reprise a donc eu lieu le même jour dans toutes les écoles de Caen, quel que soit le niveau, de la petite section de maternelle au CM2.

Une pétition de parents d'élèves

Dimanche 10 mai, les parents d'élèves ont lancé une pétition pour demander la reprise progressive et concertée des écoles caennaises pour « **la santé, la sécurité et le bien-être psychologique des élèves mais aussi du personnel** ». Ils font part de leurs inquiétudes. La décision du maire de Caen « **va à l'encontre des directives nationales qui évoquent une reprise progressive, échelonnée et concertée**, tempête un parent d'élèves. **Là, le maire force les enseignants à accueillir les petites et moyennes sections de maternelle pour lesquelles la distanciation est difficile à faire comprendre.** »

Des enseignants partageaient ces inquiétudes, dues notamment aux aménagements des locaux et de la pédagogie en raison de la crise du coronavirus. « **On va être obligé de leur désapprendre ce qu'on leur enseigne depuis le début de l'année**, se désole une enseignante. **Leur dire que finalement, un jouet ne se prête pas, qu'on ne se met plus en rang par deux en se donnant la main** ».

Manque de matériel

Par ailleurs, la préparation des locaux ne s'est pas effectuée dans des conditions optimales dans toutes les écoles. « **Pas de gel hydroalcoolique, à l'exception de « petits tubes » offerts par le SM Caen !**, témoigne une autre enseignante de la ville. **Pas de lingettes désinfectantes, pas de bombes pour les marquages au sol. Ce sont les instits qui l'ont fait eux-mêmes, avec un mélange de gouache et de vernis issus des fournitures scolaires** ». Elle ajoute que seulement quatre masques par enseignant (soit pour deux jours) auraient été fournis par l'éducation nationale qui n'aurait « **pas prévu d'en fournir d'autres pour l'instant** ».

Pour Amandine François-Goguillon, l'adjointe aux affaires scolaires, « **tout a été fait en concertation avec l'inspection académique** ». L'élue rappelle qu'il y a « **plus de 30 écoles publiques sur la ville de Caen** » et que la reprise a été envisagée « **d'un point de vue global** » avant de passer à « **une organisation sur-mesure tout en tenant compte du protocole national qui comprend notamment le volet sanitaire et le nombre d'enfants accueillis par classe** ».

Marjorie JANETAUD